

L'Éveil et La Concorde - Actualités

La 25e édition du Festival de la galette et des saveurs du terroir



Publié le 15 Septembre 2010
Martin Leclerc

Sous la présidence d'honneur de Me Guy Bélisle

Au cœur du Vieux-Saint-Eustache, ce sera la fête pour toute la famille, les 18 et 19 septembre prochains, car la Corporation du moulin Légaré présente la 25e édition du Festival de la galette et des saveurs du terroir avec un programme d'activités des plus diversifiés pour les amateurs de produits agroalimentaires, d'histoire et de culture.

Sujets : [Théâtre](#) , [Marché des saveurs](#) , [église Saint-Eustache](#) , [Deux-Montagnes](#)

Pour assurer la présidence d'honneur de cette 25e édition, le comité organisateur a recruté judicieusement l'ancien maire eustachois Me Guy Bélisle. *«C'est avec une certaine émotion, a dit Me Bélisle, que j'ai accepté cette présidence d'honneur, car ça me rappelle le jour où la Ville est devenue propriétaire du moulin Légaré. Les membres de la famille Légaré avaient la passion de leur moulin et étaient inquiets quant à son avenir. Vingt-cinq ans plus tard, on peut dire que le moulin Légaré a toujours été et demeurera un joyau du patrimoine local.»*

«J'ai aussi appris de la famille Légaré qu'on ne met pas de lait dans une recette de galette de sarrasin», a ajouté avec humour Guy Bélisle.

D'ailleurs, parmi les activités du festival, les visiteurs pourront déguster, sur le site du moulin Légaré, la fameuse galette de sarrasin. Les installations du moulin pourront aussi être visitées. De plus, Claude Méthé et Thi Mé offriront un riche répertoire de chansons traditionnelles et une pièce de théâtre extérieure intitulée *La farce de la galette* sera présentée par le Théâtre de la Petite Comédie.

De l'autre côté de la rue, la Maison de la culture et du patrimoine présentera l'exposition permanente *La rébellion de 1837 dans le comté des Deux-Montagnes*. Sur le site des jardins du manoir Globensky, les festivaliers pourront contempler et se procurer les créations des meilleurs artisans de la région au Village des artisans, ainsi que les produits agroalimentaires des producteurs régionaux au Marché des saveurs. Des dégustations de mets préparés seront aussi à l'honneur.

Il y aura aussi une exposition de voitures anciennes et des démonstrations de métiers anciens tels que le métier de forgeron, confiseuse, brodeuse et dentellière. De plus, il y aura le campement du Régiment de La Sarre où exercices de tir, marches militaires, chants et inspections permettront de revivre une parcelle d'histoire.

Les enfants de 4 à 9 ans découvriront des histoires fantastiques sous le chapiteau Ma tente à lire. La Scène du bon vieux temps permettra aux passionnés de danse, de musique et de contes, de se divertir. Et à l'église Saint-Eustache, il y aura une messe en l'honneur du patron, saint Eustache.

«Les citoyens eustachois sont très fiers de leurs joyaux patrimoniaux. Le moulin Légaré et son festival représentent un quart de siècle à savourer la fameuse galette de sarrasin. Des gens de partout viennent car on parle de plus de 20 000 visiteurs, c'est un énorme succès. Je tiens à remercier et à féliciter tous les bénévoles», a claironné le maire Pierre Charron.

Pour venir en aide à l'organisation, un partenaire majeur comme les Caisses Desjardins Laurentides-Sud se présente année après année, et ce, depuis 25 ans. L'institution financière a octroyé une somme de 10 000 \$ pour le bon fonctionnement de l'événement en 2010. La Place des enfants Desjardins sera d'ailleurs animée pour petits et grands avec des jeux interactifs, des maquillages et des personnages d'époque.



Photo Michel Chartrand - L'invitation à participer au festival a été lancée par Guillaume Philibert, des Caisses Desjardins Laurentides-Sud, Ernest Labelle, président de la Corporation du moulin Légaré, Me Guy Bélisle, président d'honneur, un

